ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conflit en Éthiopie

Question écrite n° 34763

Texte de la question

M. Jean-Paul Lecoq attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le conflit en Éthiopie et plus particulièrement dans la région du Tigré. Depuis plusieurs semaines, une guerre s'installe en Éthiopie, provoquant des centaines de morts et des dizaines de milliers de déplacés notamment vers le Soudan. Si cela devait durer, un embrassement dans ce pays et dans la Corne de l'Afrique est à craindre. Une grave crise humanitaire, pour une part déjà existante, pourrait s'installer pour longtemps. La paix en Éthiopie, siège de l'Union africaine, deuxième pays le plus peuplé d'Afrique, est indispensable afin de trouver les réponses aux multiples questions posées pour un développement humain et harmonieux de chacun des pays de la région. Cette situation n'est pas donc pas seulement un problème interne à l'Éthiopie mais concerne tous les pays de la Corne de l'Afrique, voire du continent africain. Il lui demande si la France a pris des initiatives seule ou avec ses partenaires pour amener les belligérants à privilégier la voie du dialogue dans la résolution de leur conflit ; le cas échéant, lesquelles et sinon, ce qu'il compte entreprendre.

Texte de la réponse

La France suit avec attention le conflit en cours au Tigray, compte tenu de son lourd impact sur les populations civiles, et des risques dont il est porteur pour la cohésion de l'Ethiopie et la stabilité de la région. Plusieurs mois après le début du conflit, la situation humanitaire est particulièrement dégradée. Le nombre de personnes en besoin d'assistance humanitaire au Tigray varie entre 3,8 et 4,5 millions de personnes pour une population de 6 millions d'habitants. Durant plusieurs semaines, la communauté internationale a appelé le gouvernement éthiopien à permettre un accès humanitaire sans entrave à la région. Plusieurs hauts responsables des Nations unies et de l'Union européenne ont également fait le déplacement en Ethiopie pour porter ce message. Quelques avancées ont eu lieu récemment avec l'annonce de la mise en place d'un système de notification à la place d'un système de demande d'autorisation pour les humanitaires souhaitant se rendre dans la région. Ce conflit a également été générateur de graves violations des droits de l'Homme comme en attestent les rapports de la Commission éthiopienne des droits de l'Homme et ceux de plusieurs ONG internationales. Des crimes de guerre auraient ainsi été commis dans plusieurs villes du Tigray (Mai Kadra, Humera, Axoum, Dengelat, etc.). Toutes les parties au conflit sont mises en cause, mais les pires atrocités semblent avoir été commises par les forces érythréennes, dont le rôle dans ce conflit semble être particulièrement déstabilisateur. C'est pour cette raison que la Haute-Commissaire aux droits de l'Homme, Michele Bachelet, a récemment jugé la situation alarmante et réclamé la conduite d'enquêtes indépendantes pour documenter ces exactions et traduire en justice leurs responsables. Les autorités éthiopiennes se sont montrées ouvertes à la perspective d'une enquête conjointe avec l'appui d'une expertise internationale. Depuis le mois de novembre, la France s'est publiquement exprimée à plusieurs reprises, notamment pour exiger un meilleur accès humanitaire à la région et pour condamner les exactions touchant les civils et les réfugiés. Nous participons également à l'effort financier pour fournir une assistance aux populations du Tigray et nous nous sommes mobilisés à tous les niveaux pour transmettre nos messages aux autorités éthiopiennes. Afin de répondre à cette crise, nous souhaitons amplifier nos efforts, avec nos partenaires européens, pour augmenter l'assistance internationale vers la Corne de

l'Afrique. La France se mobilise également au sein du Conseil de sécurité des Nations unies pour que les autorités éthiopiennes mettent fin aux violences et trouvent des réponses appropriées à cette crise, à la fois au plan humanitaire et dans le domaine de la lutte contre les violations des droits de l'Homme. La France portera une attention particulière au retrait de toutes les forces érythréennes du Tigray, d'autant que le gouvernement éthiopien confirme désormais que ces forces étrangères n'avaient jamais été invitées à se déployer dans cette région. La France, tout comme ses partenaires internationaux et en particulier l'Union européenne, tient à ce que l'Ethiopie redevienne un pivot de la stabilité régionale dans la Corne de l'Afrique et un modèle de coexistence pacifique sur le continent.

Données clés

Auteur : M. Jean-Paul Lecoq
Circonscription : Seine-Maritime (8e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 34763
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères
Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 décembre 2020, page 8881
Réponse publiée au JO le : 23 mars 2021, page 2599